

Interreg – Marittimo

France – Italie

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 29/12/2022

Le Programme Interreg Maritime 2014-2020 poursuit ses efforts pour soutenir la coopération entre la France et l'Italie sur les territoires suivants : la Sardaigne, la Ligurie et les cinq provinces de la côte de la Toscane ainsi que la Corse et les deux départements français de la région PACA : les Alpes-Maritimes et le Var.

Le Programme vise à réaliser les objectifs de la Stratégie UE 2020 dans le centre-nord de la Méditerranée, en promouvant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le Programme prend en compte les problématiques des zones marines, côtières et insulaires, mais s'attache également à valoriser les zones internes et à répondre aux problématiques liées à leur isolement.

L'objectif principal est celui de contribuer à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions désignées et à faire de la zone de coopération une zone compétitive, durable et inclusive dans le panorama européen et méditerranéen.



Budget Total : 169,7 M€ - Taux de cofinancement : FEDER 85 %

Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT 3 :
**Compétitivité
PME**

OS 3.A.1 - Augmenter le tissu entrepreneurial des “très petites, petites et moyennes entreprises” de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

OS 3.A.2 - Renforcer le tissu entrepreneurial des “très petites, petites et moyennes entreprises” de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

OS 3.D.1 - Augmentation de la compétitivité internationale des micro et PME dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.



OT 5 :
Risques

OS 5.A.1 - Améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer, de manière conjointe, certains risques spécifiques pour la zone dérivant du changement climatique : risque hydrologique, en particulier en rapport aux inondations, érosion côtière, incendies.

OS 5.B.1 - Améliorer la sécurité en mer en faisant face aux risques liés à la navigation



OT 6 :
Environnement

OS 6.C.1 - Améliorer l'efficacité des actions publiques à conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel de la zone de coopération

OS 6.C.2 - Augmenter la protection des eaux marines dans les ports



OT 7 :
**Transport
durable**

OS 7.B.1 - Développer des systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires transfrontaliers de la zone de coopération aux réseaux RTE-T

OS 7.C.1 - Améliorer la durabilité des ports commerciaux et des plateformes logistiques connectées en contribuant à la réduction de la pollution sonore

OS 7.C.2 - Améliorer la durabilité des activités portuaires commerciales en contribuant à la réduction des émissions de carbone



OT 8 :
**Emploi,
mobilité**

OS 8.A.1 - Promouvoir l'emploi en soutenant l'auto-entreprenariat, la micro-entreprise et l'entreprenariat social dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

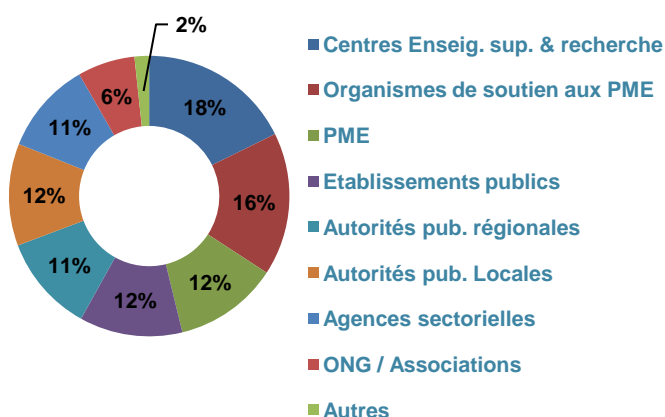
OS 8. CTE 1 - Renforcer le marché du travail transfrontalier dans les filières prioritaires liées à la croissance bleue et verte.

Où en est la mise en œuvre du programme ? (au 30/12/2022)

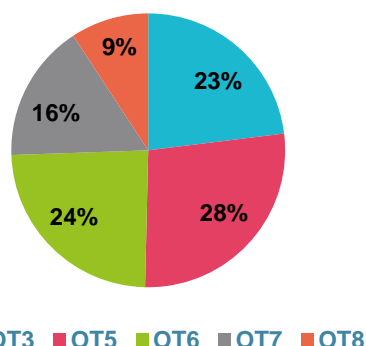
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 3 : Compétitivité	41,3	35,1	37,7	107,4%	49	104	10
OT 5 : Risques & changement clim	52,5	44,6	44,7	100,2%	20	59	3
OT 6 : Environnement	45	38,3	39,4	102,9%	22	59	6
OT 7 : Transport durable	30,9	26,3	26,7	101,5%	20	39	3
OT 8 : Emploi, mobilité	17,8	15,1	15,1	100,0%	18	34	4
Total (hors assistance technique)	187,5 M€	159,4M€	163,5	102,6%	129	295	26

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

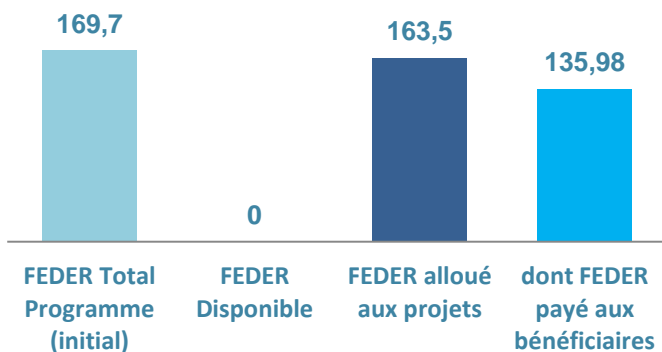
Qui sont les bénéficiaires du programme ?



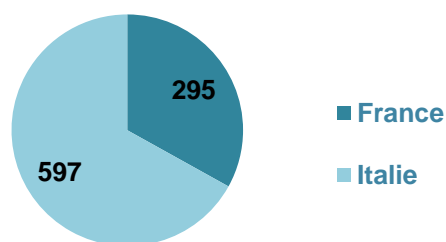
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 30/12/2022 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (au 30/12/2022 en Millions d'€)



Répartition des bénéficiaires par pays participant





Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement Marittimo

Le programme Italie – France Maritime est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du Programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements des 2 pays de la zone éligible. Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement se déroulant en 1 phase.

Plusieurs types d'appels à projets existent :

- **Simple** : visent à soutenir des projets pouvant mettre en œuvre des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement... Ces appels à projets peuvent cibler le cas échéant certains Objectifs Spécifiques.
- **Stratégiques** : Appels à projets portant sur un ou plusieurs thèmes très spécifiques, ouverts à une certaine catégorie d'acteurs.

Les projets emblématiques du programme Marittimo

<p>Projet : EasyLog</p> <p>Logistique optimisée pour les ports et développement du transport multimodal</p>	   
<p>Chef de file : Università degli Studi di Cagliari – CIREM (IT)</p> <p>Budget total : 1 997 058 €</p> <p>Subvention FEDER : 1 697 499 €</p> <p>Durée : 16/04/2018 - 15/01/2021</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Camera di Commercio, Industria, Artigianato e Agricoltura di Sassari (IT) - Camera di Commercio Industria Artigianato Agricoltura della Maremma e del Tirreno (IT) - Autorità di Sistema Portuale Mar Tirreno Settentrionale (IT) - Università degli Studi di Genova (IT) - Camera di Commercio Industria e Artigianato Riviera di Liguria (IT) - Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion Professionnelles de l'Académie de Nice (FR) - Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse (FR)
<p>Objectif Thématique : 7 - Encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles</p> <p>Priorité d'Investissement : 7(b) - En stimulant la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris les nœuds intermodaux</p>	
<p>Le Projet</p> <p>EasyLog est une alliance des 5 ports pour créer un système commun de gestion intelligente du trafic transfrontalier qui améliore la chaîne logistique et le transport maritime dans la zone de coopération et fluidifier les l'embarquement sécurisé du fret</p> <p>L'accès aux ports et l'échange de données entre les ports, améliore et accélère les performances de la chaîne logistique.</p> <p>L'expérimentation d'Easylog dans 5 ports et pour 5 lignes d'une technologie avancée et intégrée d'optimisation de l'information de la chaîne de transport intermodal dans les ports : de nouvelles portes automatisées dans les nœuds portuaires connectés à une plateforme TIC et la numérisation des corridors commerciaux pour accroître l'efficacité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement transfrontalière.</p>	
<p>Éléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption de nouvelles portes automatisées dans les nœuds portuaires connectés à une plateforme TIC ; - Numérisation des corridors commerciaux pour accroître l'efficacité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement transfrontalière - Développement d'un traitement plus rapide du chargement, du déchargement et du transit du fret par ; - Réduction du risque associé à l'erreur humaine dans le processus de codage et de gestion de l'information ; - Réaliser des économies substantielles pour tous les membres de la Communauté grâce à l'automatisation de nombreux processus - Animation et formation pour les opérateurs à utiliser le nouveau système et ses services. 	
<p>Les enjeux</p> <p>Facilité l'accessibilité des ports est l'un des principaux enjeux pour le transport routier de marchandises, alors que l'engorgement créé par la vérification des documents, l'absence de réservation préalable à l'arrivée sont autant d'éléments qui nuisent à la bonne organisation des activités liées à la réception des véhicules, à la destination correcte des étals, etc.</p> <p>EasyLog crée un système où chaque port dispose de sa propre plateforme mais peut, grâce à des protocoles, un vocabulaire commun et partagé, échanger des données en temps réel avec les autres ports. La sécurité, l'organisation, la gestion, les flux en sont améliorés. Cela est complété par des solutions techniques qui améliorent la collecte de données via des mécanismes d'automatisation des portes et des systèmes optiques.</p>	

L'après

Si les ports sont les nœuds les plus importants des chaînes logistiques, ils ne sont pas les seuls. Le partenariat EasyLog estime important et intéressant de travailler avec les sociétés de fret et les ports d'expédition des véhicules afin que la génération de données ait lieu dès le chargement en sensibilisant et l'informant les transporteurs sur le rôle stratégique de l'échange de données.

Personne contact : Gianfranco Fancello fancello@unica.it

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [EasyLog](#)

Vidéo de présentation du projet disponible [ici](#)

En savoir plus sur le programme - Contacts :**Autorité de Gestion**

Tél : 0039 055438 2577

Mail: marittimo1420@regione.toscana.it

Adresse : Via Pico della Mirandola

22/24 50132 Firenze (Italie)

Secrétariat Conjoint

Tél : 0039 055438 2577

Mail : marittimo1420@regione.toscana.it

Adresse : Via Pico della Mirandola

22/24 50132 Firenze (Italie)

Autorité Nationale

Valérie Nicolas

Collectivité Territoriale Corse

Direction de la Coopération et des

Affaires Internationales

Tél : (+33) 04 95 51 67 59

Mail : valerie.nicolas@isula.corsica